

Commission canadienne du tourisme

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Comme l'exige la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements, le présent rapport indique les montants totaux respectifs engagés pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT), menant ses activités sous le nom de Destination Canada (DC), durant l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2016.

L'information qu'il contient est mise à jour annuellement et ne comporte aucun renseignement protégé en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT l'ont été pour des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT assure la promotion du pays à l'étranger auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme. Elle collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux et de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à percer dans les marchés étrangers. Elle veille à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix et concurrentielle sur la scène internationale, une destination où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. Le rapport annuel 2016 contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de la CCT.

Dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission canadienne du tourisme	
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 (en milliers de dollars)
Voyages – Fonctionnaires	942
Voyages – Non-fonctionnaires	592
Total des dépenses de voyages	1 534
Accueil	136
Frais de participation aux conférences	73
Total	1 742
Voyages internationaux du ministre et du personnel du ministre (également inclus dans les voyages des non-fonctionnaires)	-

Note : Comme il s'agit de la première année où la divulgation de ces données est obligatoire aux termes des instructions C.P. 2015-1109, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, aucune comparaison avec les données de l'exercice précédent n'est possible.